



Formulaire d'inscription :

srias@grand-est.gouv.fr

Saison 2026-2027

L'Opéra de Reims

Il vous appartient d'imprimer le formulaire pour bénéficier de l'offre. Le théâtre ne fait pas d'impression.

Réductions accordées **dans la limite des crédits disponibles** :

- Soit d'une réduction de 5 euros sur les billets à l'unité vendus pour les spectacles de la saison 2026/2027 organisés par L'Opéra de Reims.
Cette réduction est limitée à 2 x 4 billets par famille (8 billets), dans la limite de deux personnes par famille et une seule fois au cours de la saison 2026/2027. Au-delà, application du tarif normal.
- Soit d'une réduction de 20 euros sur les abonnements, dans la limite de 2 abonnements par famille une seule fois au cours de la saison.

1- Remplissez ce document

2- **Présentez-vous à l'accueil de l'Opéra de Reims (aux jours et heures d'ouverture), muni de ce document imprimé, accompagné d'un justificatif d'appartenance ministérielle*, qui sera conservé par le théâtre et d'une copie de votre livret de famille.**

3- Votre choix de réduction tarifaire :

- Soit d'une réduction de 5 euros sur les billets à l'unité vendus pour les spectacles de la saison 2026/2027 organisés par L'Opéra de Reims.
Cette réduction est limitée à 2 x 4 billets par famille (8 billets), dans la limite de deux personnes par famille et une seule fois au cours de la saison 2026/2027. Au-delà, application du tarif normal.
- Soit d'une réduction de 20 euros sur les abonnements, dans la limite de 2 abonnements par famille une seule fois au cours de la saison.

Nom* :

.....

Prénom* :

.....

Nom complet du ministère de rattachement *: ...

.....

Adresse administrative (agents actifs) ou résidentielle (agents retraités) * :

.....

.....

N° de téléphone :

DATE de remise de la fiche *:

Nombre de billets achetés par l'agent * :

- à son bénéfice oui non

- au bénéfice de la personne de sa famille oui non

(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)

Abonnement souscrit par l'agent :

- à son bénéfice : oui non

- au bénéfice d'une personne de sa famille : oui non

(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)

Au choix, pour justifier votre appartenance ministérielle

* Copie du dernier bulletin de salaire (le haut faisant apparaître votre code ministériel suffit)

* Copie de votre carte professionnelle

* Copie du dernier titre de pension

Un justificatif attestant de votre lien de parenté avec le bénéficiaire (livret de famille par exemple) pourra vous être demandé.

**Renseignements obligatoires*